

Document 1

MINISTERES	Decret	rectification
Education nationale	Décret n° 2012-1513 du 28 décembre 2012	
Agriculture	Décret n° 2013-106 du 30 janvier 2013 modification en cours d'examen à la DB	
Affaires sociales	Décret n° 2013-351 du 24 avril 2013	
Culture	Décret n° 2013-419 du 22 mai 2013 modification du décret en cours	
Enseignement supérieur	Décret n° 2013-485 du 10 juin 2013	
Conseil d'Etat	Décret n° 2013-811 du 9 septembre 2013	rectif
DGAC	En cours	
Affaires étrangères	Décret n° 2013-562 du 26 juin 2013	
Ecologie	Décret n° 2013-955 du 24 octobre 2013	
Météo-France	En cours	
Intérieur	En cours	
Services du Premier ministre	Décret n° 2013-758 du 21 août 2013	
Justice	Décret n° 2013-966 du 28 octobre 2013	
Finances	Décret n° 2013-719 du 2 août 2013	rectif
Défense	En cours	
Interministériel	décret n° 2013-668 du 23 juillet 2013 assistants services sociaux	
	décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 attachés d'administration de l'État chapitre III	
Fonction publique territoriale	Décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012	
Fonction publique hospitalière	Décret n° 2013-121 du 6 février 2013	

Document 2

Point d'étape relatif aux arrêtés de modalités au 28 février 2014

Ministère	Décrets relatifs à l'ouverture des recrutements	Arrêtés pris	Nombre d'arrêtés
Agriculture	décret no 2013-106 du 30 janvier 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'agriculture et de l'Office national des forêts ;	<p>Arrêté du 30 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 14 avril 2010 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole ;</p> <p>Arrêté du 30 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours pour l'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, des professeurs de lycée professionnel agricole et des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole réservé à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;</p> <p>Arrêté du 30 janvier 2013 fixant la nature et le programme des épreuves et les règles d'organisation générale du concours pour l'accès au corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire réservé à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p> <p>Arrêté du 30 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés d'accès au premier grade du corps des techniciens supérieurs et au premier grade du corps des techniciens de formation et de recherche relevant du ministère chargé de l'agriculture réservés à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;</p>	8

		<p>Arrêté du 30 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours pour l'accès au corps des ingénieurs d'études réservé à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p> <p>Arrêté du 30 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé d'accès au grade d'adjoint technique de 1re classe du corps des adjoints techniques de formation et de recherche réservé à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p> <p>Arrêté du 30 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement réservé à certains agents non titulaires relevant du ministère chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;</p> <p>Arrêté du xx février 2014 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des techniciens supérieurs forestiers de l'Office national des forêts pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012. NOR : AGRS1330613A (en cours de publication)</p>	
Culture	Décret n° 2013-419 du 22 mai 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de la culture	Arrêté du 30 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès aux corps de secrétaire de documentation, de technicien(ne) d'art, de technicien(ne) de recherche et de technicien(ne) des services culturels et des Bâtiments de France relevant du ministère de la culture et de la communication	1

Défense	Attente examen du CE, réponse transmise le 3 février 2014	<p>Projet d'arrêté fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale du concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs d'études et de fabrication du ministère de la défense.</p> <p>Projet d'arrêté fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès aux grades de technicien supérieur d'études et de fabrication de 3^{ème} classe et de technicien supérieur d'études et de fabrication de 2^{ème} classe du corps des techniciens supérieurs d'études et de fabrication du ministère de la défense.</p> <p>Projet d'arrêté fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps d'aides-soignants civils du ministère de la défense.</p> <p>Projet d'arrêté fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps d'infirmiers civils de soins généraux du ministère de la défense.</p> <p>Projet d'arrêté fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense.</p>	5
PM	Décret n° 2013-758 du 21 août 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant des services du Premier ministre		
Enseignement Sup / ITRF	Décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et modifiant le décret n° 2012-571 du 24	Arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;	2

	avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur	Arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps des fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur NOR: ESRH1311306A (conservateur de biblio, bibliothécaires et magasiniers).	
Enseignement Sup / EPST	Décret no 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et modifiant le décret no 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur	Arrêté du 23 juillet 2013 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves des recrutements réservés d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) idem pour CNRS ; INRIA ; IINRA ; IRD et IRSTEA soit 6 textes au total	6
MAE	Décret n° 2013-562 du 26 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires relevant du ministre des affaires étrangères	Arrêté du 12 juillet 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé pour l'accès au corps des secrétaires des affaires étrangères pris-en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ; Arrêté du 12 juillet 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des attachés des systèmes d'information et de communication pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;	5

		<p>Arrêté du 12 juillet 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des secrétaires de chancellerie pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;</p> <p>Arrêté du 12 juillet 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des adjoints administratifs de chancellerie pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;</p> <p>Arrêté du 12 juillet 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des adjoints techniques de chancellerie pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p>	
MINEFI	Décret n° 2013-719 du 2 août 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant des ministres chargés de l'économie, des finances, de l'industrie, du budget et du commerce extérieur	<p>Arrêté du 16 septembre 2013 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours réservé d'accès au corps des attachés économiques pris en application de l'article 7 du décret n°2012-631 du 3 mai 2012.</p> <p>Arrêté du 16 septembre 2013 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves du concours réservé d'accès au corps d'attachés économiques</p> <p>Arrêté du 15 novembre 2013 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition du jury du concours réservé d'accès au corps des ingénieurs de l'industrie et des mines</p> <p>Arrêté du 24 décembre 2013 fixant les règles d'organisation et la nature des épreuves du concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs-économistes de la construction des ministères économiques et financiers</p>	14

		<p>Arrêté du 5 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au grade d'inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes</p> <p>Arrêté du 5 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès au corps des contrôleurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes</p> <p>Arrêté du 5 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au grade d'adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de 1^{ère} classe</p> <p>Arrêté du 21 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au grade d'agent administratif des finances publiques de 1^{ère} classe</p> <p>Arrêt2 du 21 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au grade de contrôleur des finances publiques de 2^{ème} classe</p> <p>Arrêté du 21 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au grade d'inspecteur des finances publiques</p> <p>Arrêté du 9 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés d'accès au corps des techniciens de laboratoire relevant des ministres chargés de l'économie et du budget</p>	
--	--	---	--

		<p>Arrêté du 19 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés d'accès au corps des personnels scientifiques de laboratoire du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie</p> <p>Arrêté du 27 janvier 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours réservés pour l'accès au grade d'inspecteur des douanes et droits indirects</p> <p>Arrêté du 27 janvier 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des examens professionnalisés réservés pour l'accès au grade de contrôleur de 2^{ème} classe des douanes et droits indirects</p>	
Education nationale	<p>Décret n° 2012-1513 du 28 décembre 2012 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique</p>	<p>Arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux modalités d'organisation des concours réservés pour l'accès à certains corps et grades de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation relevant du ministre chargé de l'éducation ;</p> <p>Arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux modalités d'organisation des examens professionnalisés réservés pour l'accès au corps des professeurs des écoles</p> <p>Arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux modalités d'organisation d'un examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des professeurs de lycée professionnel</p>	3
Fonction publique	<p>du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p>	<p>Arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés d'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant de la catégorie A pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p>	5

		<p>Arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant de la catégorie B pris en application de l'article 7 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p> <p>Arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat pris en application des articles 7 et 8 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p> <p>Arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès aux corps des adjoints techniques de laboratoire des administrations de l'Etat pris en application des articles 7 et 8 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p> <p>Arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat pris en application des articles 7 et 8 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012</p>	
DGOS	<p>Décret no 2013-121 du 6 février 2013 pris pour l'application du chapitre III du titre Ier de la loi no 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique</p>	<p>Arrêté du 28 juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des attachés d'administration hospitalière</p> <p>Arrêté du 6 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière</p>	13

		<p>Arrêté du 6 juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès aux corps des ingénieurs hospitaliers de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;</p> <p>Arrêté du 6 juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière</p> <p>Arrêté du 6 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des psychologues de la fonction publique hospitalière</p> <p>Arrêté du 6 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des sages-femmes de la fonction publique hospitalière</p> <p>Arrêté du 18 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès aux corps des personnels administratifs de catégorie B de la fonction publique hospitalière</p> <p>Arrêté du 6 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès aux corps des animateurs, des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs de jeunes enfants, des éducateurs techniques spécialisés et des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière</p>	
--	--	---	--

		<p>Arrêté du 6 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès aux corps des personnels techniques de catégorie B de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris</p> <p>Arrêté du 6 Juin 2013 pris en application de l'article 8 du décret n° 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès aux corps des personnels de rééducation et aux corps des personnels médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;</p> <p>Arrêté du 18 avril 2013 pris en application de l'article 8 du décret no 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des aides-soignants de la fonction publique hospitalière ;</p> <p>Arrêté du 18 avril 2013 pris en application de l'article 8 du décret no 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès au grade d'adjoint administratif hospitalier de 1re classe ;</p> <p>Arrêté du 18 avril 2013 pris en application de l'article 8 du décret no 2013-121 du 6 février 2013 et fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès aux corps des personnels techniques et ouvriers de catégorie C de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris</p>	
Santé, jeunesse et sport et affaires sociales	Décret no 2013-351 du 24 avril 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat des	Arrêté du 15 juillet 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé d'accès au corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;	7

	<p>catégories A, B et C relevant des ministres chargés des affaires sociales et du ministre chargé de la jeunesse et des sports, en application de la loi no 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique</p>	<p>Arrêté du 15 juillet 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé d'accès au corps des ingénieurs d'études sanitaires ;</p> <p>Arrêté du 15 juillet 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé d'accès au corps des professeurs de sport ;</p> <p>Arrêté du 29 aout 2013 fixant la nature des épreuves du concours réservé d'accès au corps des médecins inspecteurs santé publique ;</p> <p>Arrêté du 29 aout 2013 fixant la nature des épreuves du concours réservé d'accès au corps des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;</p> <p>Arrêté adjoints sanitaires à la signature ;</p> <p>Arrêté du 21 mai 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé pour l'accès au corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;</p>	
Justice	<p>Décret n° 2013-966 du 28 octobre 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de la justice</p>	<p>Arrêté du 16 décembre 2013 portant organisation générale de la formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire, issus de l'examen professionnalisé réservé</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2013 portant organisation de la formation des surveillants du corps d'encadrement et d'application de l'administration pénitentiaire stagiaires, issus de l'examen professionnalisé réservé</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire</p>	14

		<p>Arrêté du 16 décembre 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps de techniciens de l'administration pénitentiaire</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé pour l'accès au corps de directeurs techniques de l'administration pénitentiaire</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé réservé d'accès au grade de surveillant du corps d'encadrement et d'application de l'administration pénitentiaire</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation du concours réservé pour l'accès au corps de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire ;</p> <p>Arrêté du 26 décembre 2013 fixant l'organisation générale et la nature de l'épreuve ainsi que la composition du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires</p> <p>Arrêté du 26 décembre 2013 fixant l'organisation de la formation des greffiers des services judiciaires issus de l'examen professionnalisé réservé</p> <p>Arrêté du 19 décembre 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale des examens professionnalisés réservés pour l'accès au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse</p>	
--	--	--	--

		<p>Arrêté du 19 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse</p> <p>Arrêté du 19 décembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés pour l'accès au corps des psychologues de la protection judiciaire de la jeunesse</p> <p>Arrêté du 19 décembre 2013 portant organisation de la formation des éducateurs stagiaires de la protection judiciaire de la jeunesse, issus de l'examen professionnalisé réservé</p>	
Ecologie	Décret 2013-955 du 24 octobre 2013	<p>Arrêté du 26 juillet 2013 fixant les règles d'organisation générale, le contenu et les modalités d'évaluation de la période de formation professionnelle statutaire des techniciens supérieurs principaux du développement durable</p> <p>Arrêté du 26 juillet 2013 fixant les règles d'organisation générale, le contenu et les modalités d'évaluation de la période de formation professionnelle statutaire secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable stagiaires.</p> <p>Arrêté du 4 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès au corps des techniciens supérieurs du développement durable</p> <p>Arrêté du 4 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs des travaux publics de l'État</p>	4
Interministériel	Décret n° 2013-668 du 23 juillet 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès au corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat		

	Décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps (chapitre III)		
Intérieur	En cours d'instruction à la DB		
Météo-France	Projet de texte reçu par courrier électronique le 6 novembre, projet de réponse transmise à la DB le 31 janvier 2014		
DGAC	Attente examen du CE, réponse transmise le 15 janvier 2014		
Conseil d'Etat et CNDA	Décret n° 2013-811 du 9 septembre 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile		
Total	16 décrets publiés	82 arrêtés publiés au JO	

Document 3

Concours réservés et examens professionnalisés - 2013
Postes offerts, inscrits, présents, admis par ministère, catégorie et corps

			postes	Inscrits	Présents	Admis
A	EP	ASIC	5	11	10	5
		Total A Affaires étrangères	5	11	10	5
A	CR	Inspecteur de la santé publique vétérinaire	10	67	62	10
A	CR	Conseiller principal d'éducation	17	25	25	18
A	CR	Professeur certifié de l'enseignement agricole	180	327	327	180
A	CR	Professeur de lycée professionnel agricole	268	263	485	240
A	CR	Ingénieur d'études de formation et recherche	6	57	57	6
A	CR	Attaché d'administration de l'agriculture	11	20	20	11
A	CR	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	79	88	88	65
		Total A agriculture	571	847	1064	530
A	CR	Attaché d'administration	28	71	68	
A	CR	Attaché d'administration (programmeur)	2	6	6	
A	CR	Attaché d'administration (analyste)	6	16	13	
		Total A économie finances	36	93	87	0
A	EP	Professeur des écoles	20	103	51	16
A	CR	Professeur d'éducation physique et sportive	55	678	299	61
A	CR	Professeur certifié de l'enseignement du second degré	1240	6784	4349	1191
A	EP	Professeur de lycée professionnel	1188	5253	3533	1234
A	CR	Conseiller d'orientation-psychologue	40	299	114	45
A	CR	Conseiller principal d'éducation	60	1053	422	63
A	CR	Attaché d'administration de l'éducation nationale	71			

A	CR	Médecin de l'éducation nationale	60			
A	CR	Infirmier de l'éducation nationale	29			
		Total A éducation	2763	14170	8768	2610
A	CR	Ingénieurs de recherche 2ème classe	3			
A	CR	Assistants ingénieurs	138			
A	CR	Ingénieurs d'études	216			
A	EP	Ingénieur d'études au CNRS	9			
A	EP	Assistant ingénieur au CNRS	16			
A	EP	Ingénieur d'études à l'INSERM	12	75	42	12
A	EP	Assistant ingénieur à l'INSERM	6	19	16	6
A	EP	Ingénieur d'études à l'INRA	7	12	12	5
A	EP	Assistant ingénieur à l'INRA	3	4	3	1
A	EP	Ingénieur d'études à l'IRD	9	10	10	9
A	EP	Assistant ingénieur à l'IRD	1	1	1	1
A	EP	Ingénieur de recherche de 2ème classe à l'INRIA	1	2		
A	EP	Ingénieur d'études à l'INRIA	2	2		
		Total A ens sup	423	125	84	34
A	CR	Attaché d'administration	2	21	20	16
A	CR	Attaché d'administration (analyste ou programmeur)	20	0	0	0
		Total A justice CECNDA	22	21	20	16
A	CR	Attaché d'administration	230	368	306	
A	CR	Professeur de sport	24	76		
		Total A santé - sports	254	444	306	0
		Total A	4074	15711	10339	3195
B	EP	Secrétaire administratif	34	46		

B	EP	Technicien supérieur agriculture (dans le grade de technicien)	157			
B	EP	Technicien de formation et de recherche (Prog. 142)	12	39	38	12
B	EP	Technicien de formation et de recherche (Prog. 143)	45	30	30	19
		Total B agriculture	248	115	68	31
B	EP	Secrétaire administratif	16	32	31	16
B	EP	Secrétaire administratif classe normale programmeur	1	1	1	0
		Total B économie finances	17	33	32	16
B	EP	Secrétaire administratif de classe normale	216			
B	EP	Assistant de service social	8			
		Total B éducation	224	0	0	0
B	CR	Techniciens de recherche et de formation de classe normale	320			
B	CR	Bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale	9			
B	EP	Technicien de la recherche au CNRS	12			
B	EP	Technicien de la recherche à l'INSERM	4			
		Total B ens sup rech	345	0	0	0
B	EP	Secrétaire administratif de classe normale du CE CNDA	3	4	4	3
B	EP	Secrétaire administratif de classe normale CE CNDA (programmeur)	2	1	1	1
		Total B justice CECNDA	5	5	5	4
B	EP	Secrétaire administratif classe normale	39	15	15	13
		Total B PM	39	15	15	13
B	EP	Secrétaire administratif classe normale	80	106	96	
		Total B Santé	80	106	96	0

		Total B	958	274	216	64
C	EP	Adjoint technique de formation et de recherche	17	57	56	17
C	EP	Adjoint administratif de 1ère classe	78	178	169	75
C	EP	Adjoint technique de 1ère classe	11	11	9	9
C	EP	Adjoint technique de formation et de recherche 1ère classe	13	10	10	10
C	EP	Adjoint administratif de 1ère classe de l'ONF	14			
		Total C agriculture	133	256	244	111
C	SC	Adjoint administratif de 2ème classe	46	427	44	42
C	SC	Adjoint technique 2ème classe	23	90	26	26
C	SC	Adjoint technique accueil, magasinage	73	225	71	71
		Total C culture	142	742	141	139
C	EP	Adjoint administratif de 1ère classe	10	10	9	7
C	EP	Adjoint technique 1ère classe	4	4	4	4
C	SC	Agent technique finances publiques	299	275	274	268
		Total C économie finances	313	289	287	279
C	EP	Adjoint administratif de 1ère classe	278			
C	SC	Adjoint administratif de 2ème classe	721			
		Total C éducation	999	0	0	0
C	CR	Magasiniers des bibliothèques principaux de 2ème classe	6			
C	CR	adjoints techniques principaux recherche formation 2ème cl	370			
C	SC	Adjoints techniques recherche formation de 2ème classe	714			
C	SC	Magasinier des bibliothèques de 2ème classe	46			
C	EP	Adjoint technique principal de 2ème classe à l'INSERM	4			
		Total C ens sup	1140	0	0	0

C	SC	Adjoint administratif de 2e cl	1	1	1	1
C	SC	Adjoint technique 2e cl	3	2	2	2
		Total C CECNDA	4	3	3	3
C	EP	Adjoint administratif 1ère classe	15	5	5	4
C	EP	Adjoint technique 1ère classe	5	1	1	1
C	SC	Adjoint technique 2ème classe	10	10	9	9
		Total C PM	30	16	15	14
		Total C	2761	1306	690	546
		Total général	7793	17291	11245	3805

CR : concours réservés

EP : examens professionnalisés

SC : sans concours

Synthèse

	A		B		C		ABC	
	Postes	Admis	Postes	Admis	Postes	Admis	Postes	Admis
Affaires étrangères	5	5					5	5
Agriculture	571	530	248	31	133	111	952	672
Culture					142	139	142	139
Economie et finances	36		17	16	313	279	366	295
Education nationale	2763	2610	224		999		3986	2610
Enseignement supérieur recherche	423	34	345		1140		1908	34
Justice CECNDA	22	16	5	4	4	3	31	23
Santé - sports	254		80				334	nd
Premier ministre			39	13	30	14	69	27
	4074	3195	958	64	2761	546	7793	3805

